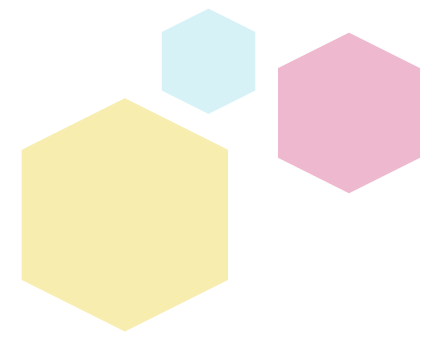




RGPD et Apidae : Co-responsabilité des traitements

Intervenants



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme - Apidae

Claudia PETEAU

Claudia.peteau@apidae-tourisme.com



La Drôme Tourisme

Claire MERINO

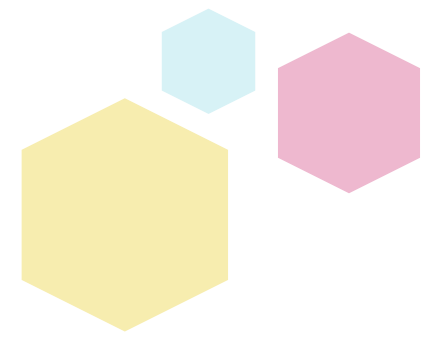
cmerino@ladrometourisme.com



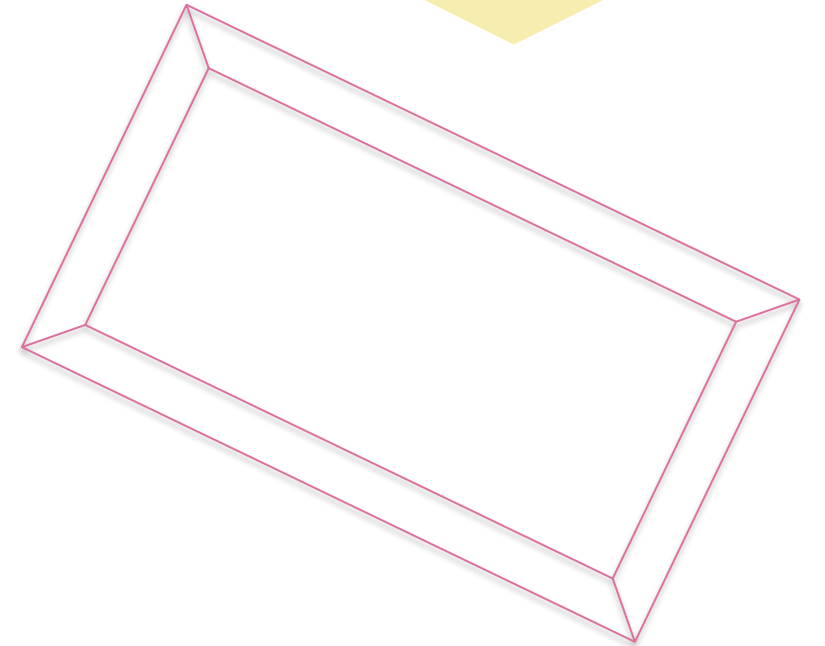
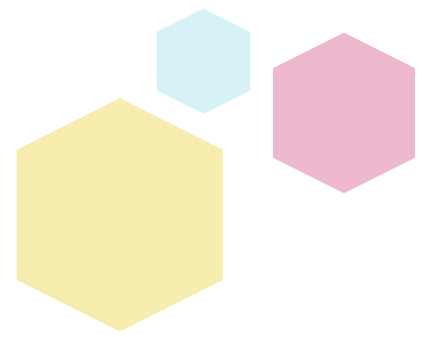
Les rencontres du réseau
#Apidae



Au menu de cet atelier

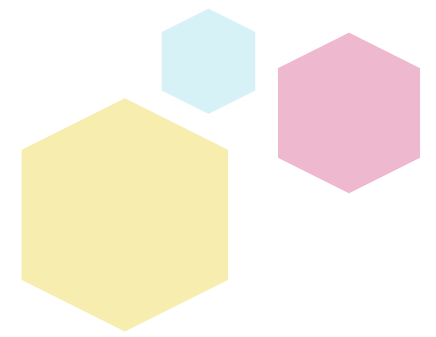


- 1- RGPD : Le cadre
- 2- Application au périmètre Apidae
- 3- Actions déjà entreprises
- 4 - Mise en place au niveau d'un département :
=> Témoignage de la Drôme
- 5 – Plus d'infos ?
- 6 - Vos questions ! 😊



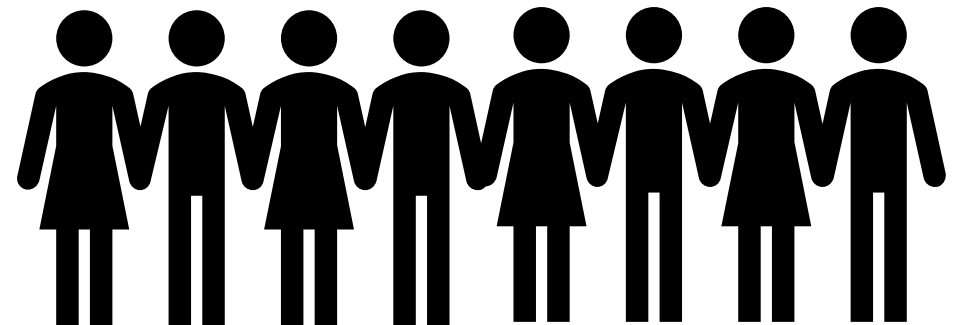
RGPD : LE RÈGLEMENT EUROPÉEN – LE CADRE

RGPD : Le cadre

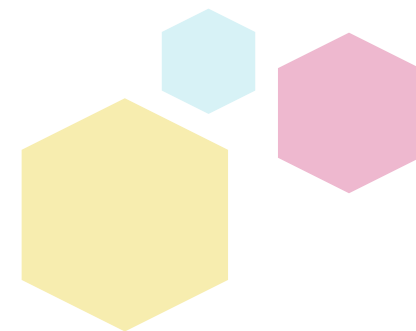


L'enjeu :

Redonner le pouvoir aux individus quant à l'usage qui est fait de leurs données personnelles (téléphone, âge, profil des achats, cookies de navigation ...).



RGPD : le cadre (suite)



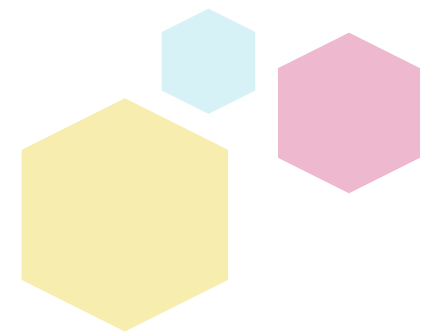
Qui est concerné par le RGPD ?

Tout le monde parmi les contributeurs du réseau, et plus spécifiquement **les organismes chargés d'effectuer des missions de service public** ou exerçant l'autorité publique : Offices de Tourisme, autres institutionnels,

Quels types de données pour les Offices de Tourisme et autres institutionnels ?

- **celles sur les clients** (dans les CRM, les outils de réservation, sur les sites web) - qui sont au cœur du sujet du RGPD,
- **celles sur l'offre touristique** (dans Apidae = Objets touristiques / utilisateurs)
- **celles sur les salariés des structures** (données RH) et autres données DAF.

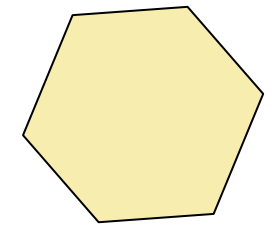
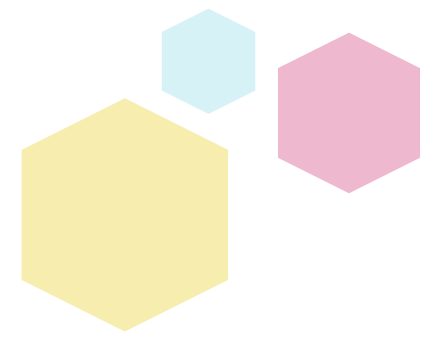
RGPD : Les obligations pour chaque structure :



- **Nommer un pilote (DPO)**
- Etre en capacité de **tracer tous les usages** qui sont faits de ces données, et indiquer comment ces données sont sécurisées.
- En **rendre compte à chaque personne** qui en ferait la demande (droits d'accès aux données personnelles, droit à la portabilité des données et droit à l'effacement des données).
- **Prendre en compte la vie privée dès la conception** de nouveaux services
- Plus globalement, chaque structure doit **assurer et démontrer la conformité** avec les principes RGPD.

En savoir plus :

CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/principes-cles/rgpd-se-preparer-en-6-etapes>

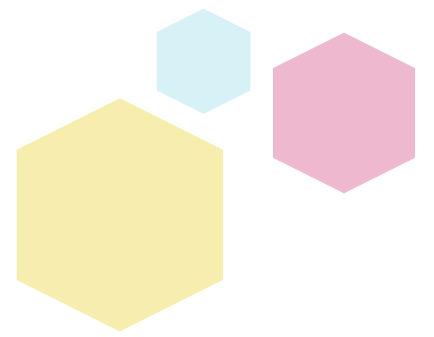


RGPD : APPLICATION AU PÉRIMÈTRE APIDAE

Les rencontres du réseau
#Apidae

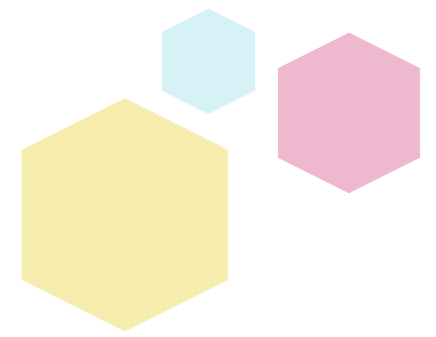


RGPD : Application à Apidae



=> **Démarche collective pour l'application du RGPD**
Un audit et un accompagnement par un cabinet d'avocat

- **Pilote désigné pour le réseau** pour le périmètre Apidae
- **Définition d'un périmètre commun pour Apidae :**
 - Les données collectées pour alimenter Apidae : **l'offre touristique** (périmètre des objets Apidae) / les **utilisateurs Apidae**.
 - Les données qui servent pour la communication du réseau Apidae

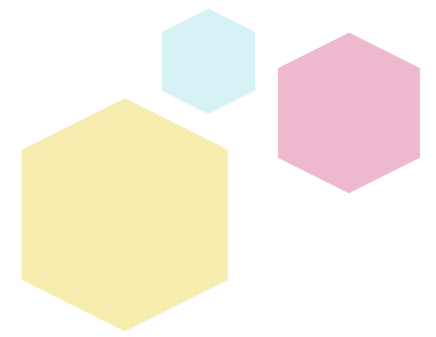


RGPD : ACTIONS DÉJÀ ENTREPRISES POUR APIDAE

Les rencontres du réseau
#Apidae



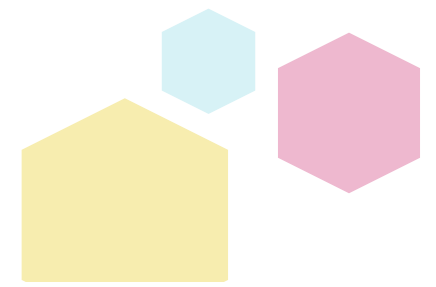
RGPD : Actions déjà entreprises pour Apidae



1) Principales conclusions de l'audit de mise en conformité :

- ✓ Le **DPO Apidae = personne ressource pour les DPO des structures membres**, concernant l'application du RGPD sur le périmètre commun Apidae.
- ✓ **Co-responsabilité des traitements** des données entre le réseau Apidae porté par AURAT (coordinateur du projet) et les membres contributeurs.
- ✓ Proposition d'un **plan de d'actions** pour la mise en conformité, avec de multiples volets.

RGPD : Actions déjà entreprises pour Apidae



2) Un groupe de travail d'animateurs dédié sur le sujet

3) Un doc pour cadrer vos relations avec vos socio-pros :

« [Conditions d'adhésion Référencé Apidae](#) »,
(accessible sur le site d'Aide Apidae.)

CONDITIONS D'ADHESION AU REFERENCEMENT ET A LA REDIFFUSION D'OFFRES TOURISTIQUES SUR LA BASE APIDAE

Les présentes Conditions sont conclues entre :

Nom de la structure du Membre Apidae : [forme sociale]

dont le siège social est situé :
[adresse]

.....
représentée par son représentant légal en exercice ayant tous les pouvoirs aux fins des présentes,

Téléphone : – Email :

ci-après dénommée le « Membre Apidae » ou « nous » d'une part,

et le Référencé, dont l'identité et les coordonnées sont renseignées ci-dessous, ci-après dénommé le « Référencé », d'autre part.

Préambule

Le Membre Apidae fait partie du Réseau Apidae.

Le Réseau Apidae anime une base de données d'offres touristiques dont les membres contributeurs (tels que des offices de tourisme, des comités départementaux du tourisme, des comités régionaux de tourisme, des agences de développement touristique, etc.) sont copropriétaires.

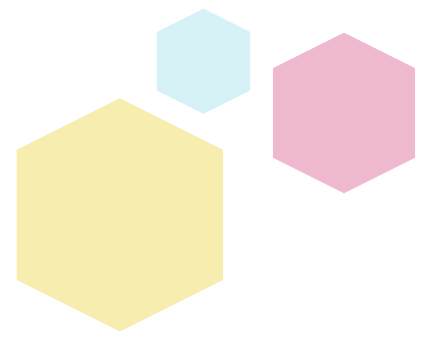
La Base Apidae référence des offres touristiques et permet leur rediffusion par des diffuseurs, tiers ou non du Réseau Apidae, afin de communiquer ces offres touristiques à tout public susceptible d'être intéressé.

Le Référencé propose une ou plusieurs offres touristiques et souhaite :

- d'une part faire référencer dans la Base Apidae sa/ses Offre(s) Touristique(s) ;
- d'autre part permettre à tout Diffuseur de rediffuser sa/ses Offre(s) Touristique(s) auprès de tout public susceptible d'être intéressé.

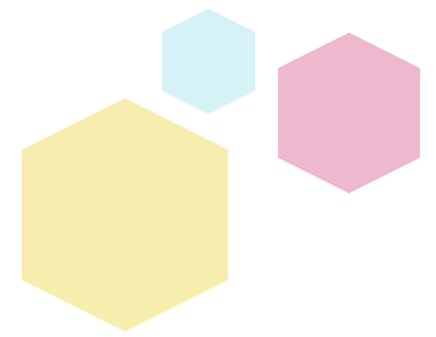
C'est pourquoi les Parties se sont rapprochées et ont convenu de ce qui suit.

Zoom *Conditions d'adhésion Référencé Apidae*



Comment et quand l'utiliser ce document ?

- **Une seule obligation : envoyer le document** (RGPD oblige)
et **conserver la trace de l'envoi**
- **A envoyer :**
 - **au moment de la 1ère collecte** de l'information par le membre contributeur, directement auprès du socio-professionnel
 - **dans un délai d'un mois après une collecte indirecte** (ex. info trouvée sur internet, dans la presse, ...)
- **Sa signature est fortement recommandée** pour sécuriser les droits de l'exploitation des droits photos

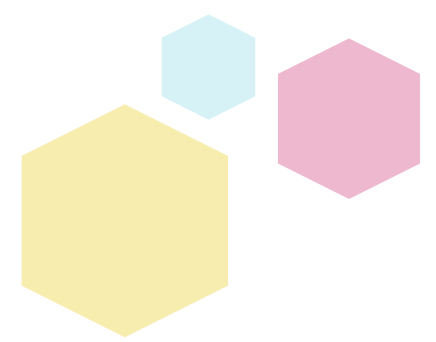


MISE EN PLACE AU NIVEAU D'UN DÉPARTEMENT : TÉMOIGNAGE DE LA DRÔME

Les rencontres du réseau
#Apidae



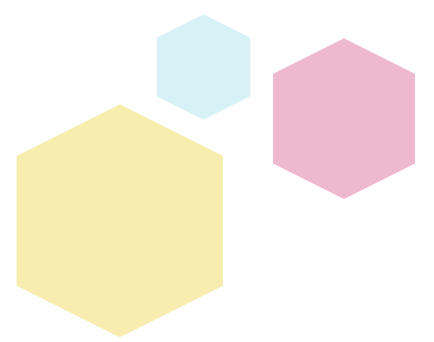
RGPD et Apidae Côté Drôme



- Rediffusion du document ***Conditions d'adhésion au référencement et à la rediffusion d'offres touristiques sur la plateforme Apidae*** et de ses explications auprès des OT Drômois.
- Les OT ont commencé à faire remonter des questions
- Proposition de rassembler toutes les questions posées dans le réseau et leurs réponses en vue d'en faire une FAQ commune.

Lien : [FAQ - Conditions d'adhésion socio-pros et autres fournisseurs de contenu](#)

RGPD et Apidae Côté Drôme



- Initiative d'un OT :
- Création d'une page de garde expliquant aux professionnels les trois possibilités que sont :
 - Je suis d'accord
 - Je ne répond pas
 - Je ne veux pas être dans la base

CONDITIONS D'ADHESION AU REFERENCEMENT ET A LA REDIFFUSION D'OFFRES TOURISTIQUES SUR LA BASE APIDAE

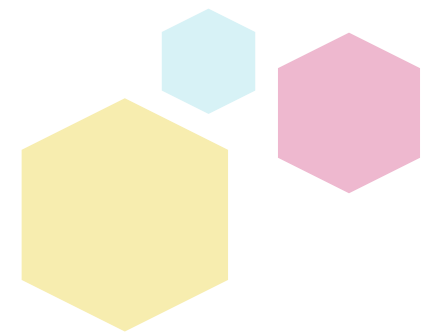
Que devez vous faire ?

Lire le dossier en annexe ...

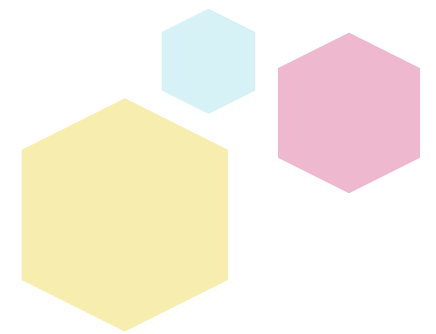
3 possibilités

| Je suis d'accord | Je ne réponds pas ... | Je ne veux pas être dans la base APIDAE |
|---|---|---|
| <p>Je signe les deux exemplaires du contrat.</p> <p>Je renvoie un exemplaire à l'Office de Tourisme Vercors Drôme par mail ou courrier.</p> <p>Je conserve le second exemplaire</p> | <p>Mes données (nom, coordonnées) sont conservées dans la base APIDAE.</p> <p>Toutes mes images et descriptifs seront supprimés</p> | <p>Je dois informer par mail ou courrier l'Office de Tourisme Vercors Drôme</p> |

Rappel : Les images, les données de la base Apidae alimentent le site internet de l'Office de tourisme www.vercors-drome.com et de nombreux autres sites.



RGPD : En savoir plus

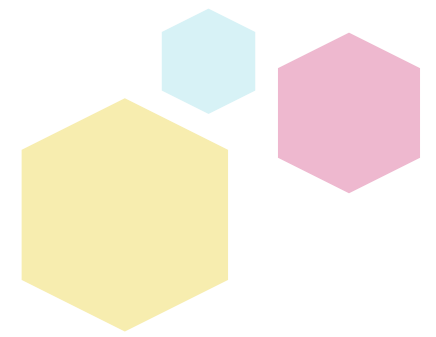


- www.apidae-tourisme.com pour les news et les outils communs mis en ligne sur le RGPD :
 - [RGPD & propriété intellectuelle : du nouveau côté relation avec vos professionnels](#)
 - [RGPD : comment déterminer votre rôle et celui de vos prestataires dans le traitement des données ?](#)
 - [RGPD : Le plan de mise en conformité pour Apidae est arrivé !](#)
 - [RGPD : pas de panique Apidae s'occupe de tout ! RGPD : pas de panique Apidae s'occupe de tout !](#)
- L'aide en ligne Apidae : <https://aide.apidae-tourisme.com/hc/fr>
- Appel aux DPO actuels et futurs : [cf. ce formulaire](#)
- et bien sûr, le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr>



LES BONUS !

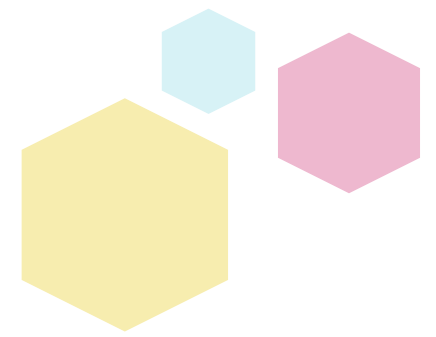
RGPD : Mise en conformité en 6 /7 points



1. Désigner un pilote
2. Cartographier les données et leurs traitements
3. Déterminer la base juridique des traitements
=> permet notamment de savoir si vous avez besoin du consentement express de la personne en fonction des traitements ou simple information
4. Prioriser les actions à mener
5. Gérer les risques si des traitements ont été identifiés
6. Organiser les processus internes
7. Documenter la conformité

Source : CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/principes-cles/rgpd-se-preparer-en-6-etapes>

RGPD : Application à Apidae



Qu'est ce qui ne fait pas partie du périmètre de travail commun ?

- Tous les usages faits à partir des données issues d'Apidae et qui sont propres à chaque membre : CRM, sites internet, newsletters, ...
- Les données de vos clients
- Plus globalement toutes les autres exploitations de données personnelles qui ne sont pas en lien avec Apidae : gestion du personnel de vos structures, ...



RGPD : Zoom co-responsables



➤ Le responsable du traitement :

C'est « **la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement** ». ¹

~ ~ ~

Il est important de retenir qu'un même traitement peut être mise en œuvre « **conjointement** », c'est-à-dire par plusieurs personnes.

On parle alors indifféremment de « **responsables conjoints du traitement** » ou « **co-responsables du traitement** ».



~ ~ ~



➤ Le sous-traitant :

C'est « **la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement** ». ²

